

CURRICULUM VITAE

KOMBE KALALA Augustin

Né le 26 décembre 1960 à Mwabo, la province du Bandundu, actuellement province du Kwilu en République Démocratique du Congo.

Etudes faites

- 1966 - 1972 : Etudes Primaires à l'Ecole Primaire Catholique de Mwabo
- 1972 - 1974 : Cycle d'orientation à l'Athénée Kiwele de Lubumbashi
- 1974 - 1978 : Etudes Secondaires à l'Athénée de la Ruashi, actuellement Institut Elimu à Lubumbashi
- 1979 - 1980 : Institut de l'Amitié d'Idiofa
- 1980 - 1985 : Etudes Universitaires à la Faculté de Droit de l'Université de Kinshasa

Expériences professionnelles

- 1988 - 1989 : Attaché Juridique et Chef du Personnel à la Fiduciaire d'Analyse Comptable et Juridique de Kinshasa/Limete
- 1989 - 1990 : Juge au Tribunal de Paix de Matadi au Kongo Central
- 1990 - 1996 : Juge au Tribunal de Grande Instance de Matadi au Kongo Central
- 1996 - 1997 : Président du Tribunal de Paix de Kinshasa/Kinkole
- 1997 - 1998 : Juge au Tribunal de Grande Instance de Kinshasa/Matete
- 1998 - 1999 : Président au Tribunal de Grande Instance de Kinshasa/Matete
- 2002 - 2007 : Président au Tribunal de Grande Instance de Boma au Kongo/Central
- 2007 - 2009 : Conseiller à la Cour d'Appel de Kinshasa/Gombe
- 2009 - 2011 : Président de la Cour d'Appel de Mbuji-Mayi au Kasai-Oriental
- 2011 - 2013 : Premier Président de la Cour d'Appel de Kindu au Maniema
- 2013 - 2016 : Premier Président de la Cour d'Appel de Bandundu
- 2016 - 2018 : Conseiller Principal en charge du Conseil Supérieur de la Magistrature au Cabinet du Président de la Cour Constitutionnelle
- 23 juillet 2018 à ce jour : Conseiller à la Cour de Cassation.

Publications

- Le FMI, Fonds de Misère Instantanée ou Ininterrompue ou Fonds Monétaire International ?
- Le rôle hybride du juge ;
- La discipline et le procès disciplinaire du Magistrat congolais ;
- De la recevabilité d'une citation directe ;
- Recueil de jurisprudence en matière administrative de la Cour d'Appel de Bandundu de 1980 à 2014 ;
- Recueil des arrêts en matière pénale, civile, commerciale, sociale et fiscale de la Cour d'Appel de Bandundu (2011 - 2014) avec commentaires ;
- Les voies de recours extraordinaires ;
- Constat sur les innovations de la loi constat sur les innovations dans la loi organique n° 13/011-B du 11 avril 2013 portant organisation, fonctionnement et compétences des juridictions de l'ordre judiciaire ;
- De la préséance des magistrats.

Je parle parfaitement les quatre langues ci-après : les Français, Kikongo, Swahili et Lingala.

Fait à Kinshasa, le 09/09/2021

KOMBE KALALA Augustin